

RÉSOLUTION SUR LES RELATIONS SPÉCIALES ENTRE L'AFRIQUE ET LES PAYS DES CARAÏBES

Nous, Chefs d'État et de gouvernement réunis à notre quinzième session ordinaire du 25 au 27 juillet 2010 à Kampala (Ouganda),

1. **Exprimons** notre gratitude à certains dirigeants des Caraïbes pour leur participation à la cérémonie d'ouverture de la quinzième session ordinaire, tenue le 25 juillet 2010 à Kampala (Ouganda) ;
2. **Saluons** le message fort de solidarité envoyé à la Conférence au nom des dirigeants des Caraïbes par S.E. Dr Ralph E. Goncalves, Premier Ministre de St. Vincent et Grenadines ;
3. **Décidons** de renforcer davantage les relations entre l'Afrique et les Caraïbes et de tenir le plus tôt possible le premier Sommet de la Diaspora africaine en République d'Afrique du Sud et **Demandons** à la Commission de l'Union africaine, de continuer à travailler, à cet égard, en étroite collaboration avec la République d'Afrique du Sud sur cette initiative en vue d'élaborer une feuille de route assortie d'un calendrier ;
4. **Demandons également** à la Commission de travailler en collaboration avec tous les États membres pour assurer la bonne préparation et le succès du Sommet de la Diaspora, et la promotion de l'initiative de la Diaspora ;
5. **Demandons en outre** au Gouvernement des États-Unis d'Amérique de lever l'embargo économique et commercial injustifiable imposé depuis longtemps à la République de Cuba afin de lui permettre de mettre à profit toutes les perspectives de développement durable qu'elle aurait autrement exploitées depuis longtemps.

Adoptée par la quinzième session ordinaire de la Conférence à Kampala (Ouganda), le 27 juillet 2010

2010

Resolution on the Special Ties between Africa and Caribbean Countries

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/349>

Downloaded from African Union Common Repository